

ANNEXE 2. Ressources proposées par l'INRS

Dans le cadre de la rénovation du BTS SP3S, nous vous proposons différentes ressources susceptibles d'illustrer le domaine 4 - « *Collaborer à la gestion de la structure et du service* ». Elles viendront en support du développement de la Compétence 4.3 - « *Accompagner l'évolution des compétences et des conditions de travail liées à de nouvelles organisations, de nouvelles technologies* ». De manière plus précise, la liste de ces ressources (brochures, dépliants, vidéos ou sites,...) se veut volontairement exhaustive afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques des différents emplois accessibles à l'issue de leur formation BTS.

Les ressources proposées permettront de répondre à l'indicateur de réussite « *L'analyse des risques professionnels et du climat social permet de faire des propositions qui contribuent au développement professionnel des personnels et à l'amélioration de la qualité de vie au travail* ». Elles seront également en lien avec les savoirs associés de cette même Compétence 4 « *Relations collectives de travail et relations individuelles de travail, gestion des ressources humaines, qualité de vie au travail, santé et sécurité au travail, responsabilité sociétale des organisations* ».

Elles aideront les élèves de BTS à prendre conscience de leur rôle dans la prévention des risques professionnels des personnes qu'ils coordonneront tout autant que pour eux-mêmes.

Sinistralité du secteur :

Dans les métiers de la santé et de l'aide à la personne, le nombre particulièrement élevé d'accidents du travail et de maladies professionnelles a un impact important sur l'absentéisme et l'inaptitude au travail. Ce qui a souvent pour conséquence de désorganiser les collectifs de travail, voire de dégrader la qualité des soins ou de la prise en charge.

SECTEUR	EFFECTIF	SINISTRALITÉ
Hôpitaux et cliniques	1,2 millions d'agents dans la fonction publique hospitalière et 250 000 travailleurs relevant du régime général 150 000 personnes travaillant au sein de cliniques	Environ 2/3 des accidents du travail (AT) dus à la manutention manuelle Essentiel des maladies professionnelles (MP) relevant du tableau 57 (affections périarticulaires)
Soins à domicile	30 000 intervenants en SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) 5 000 intervenants en CSI (centres de soins infirmiers)	Chiffres non disponibles pour cette catégorie

SECTEUR	EFFECTIF	SINISTRALITÉ
Aide à domicile	1,2 million de travailleurs, hors assistantes maternelles	Environ 2/3 des AT dus à la manutention manuelle Essentiel des MP relevant du tableau 57 (affections périarticulaires)
Métiers de la petite enfance	Plus de 300 000 assistantes maternelles Plus de 10 000 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)	Environ 2/3 des AT dus à la manutention manuelle Essentiel des MP relevant du tableau 57 (affections périarticulaires)
EHPAD	Plus de 350 000 intervenants dédiés à la prise en charge des résidents	Plus de 2/3 des AT dus aux manutentions manuelles Essentiel des MP relevant du tableau 57 (affections périarticulaires)
Accompagnement du handicap	Près de 250 000 salariés	Près de 2/3 des AT dus aux manutentions manuelles

Note : Chiffres de sinistralité issus de la CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés). Effectifs issus notamment des statistiques de la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère chargé de la Santé) et de la CNSA (Caisse nationale de la solidarité et de l'autonomie)

Attention : Pour les soins à domicile, les libéraux ne sont pas répertoriés dans les données de la CNAMTS. Pour l'aide à domicile, la CNAMTS ne répertorie pas les employés des particuliers employeurs.

Statistiques plus précises :

L'élément à isoler dans ces statistiques est l'indice de fréquence qui correspond au nombre d'accidents pour 1 000 salariés, déclarés par an. Cet indice de fréquence est très élevé dans le secteur de l'aide à la personne (118 AT / 1 000 pour le secteur de l'hébergement médicalisé et 109 AT / 1 000 pour le secteur de l'aide à domicile). Il est à mettre en relation avec l'indice de fréquence de 33,5 AT / 1 000, tous secteurs d'activités confondus.

Dans les principaux métiers de l'aide à la personne, que ce soit à domicile ou en établissement, cet indice est en constante augmentation depuis plusieurs années (et même supérieur au secteur du BTP historiquement accidentogène).

Autre élément à étudier, la répartition suivant le risque à l'origine de l'accident.

Hébergement médicalisé pour personnes âgées Code NAF = 8710A :

https://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/fiches_statistiques/CTNNAF_2019_I_000_8710A_SY.pdf

Hébergement social pour personnes âgées Code NAF = 8730A :

https://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/fiches_statistiques/CTNNAF_2019_I_000_8730A_SY.pdf

Aide à domicile Code NAF = 8810A :

https://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/fiches_statistiques/CTNNAF_2019_I_00_8810A_SY.pdf

Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé Code NAF = 8710C :

https://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/fiches_statistiques/CTNNAF_2019_I_00_8710C_SY.pdf

Statistiques globales de la CTN I comprenant les activités de services II relevant des secteurs de l'intérim, la santé, le nettoyage, ...)

https://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/user_upload/document_PDF_a_telecharger/etudes_statistiques/livret_de_sinistralite/2019/2019_livret-sinistralite%20-%20ctn-i.pdf

Les sinistres dont il est tenu compte dans les statistiques, sont les sinistres Accident du Travail / Maladie Professionnelle (accidents du travail, du trajet ou maladies professionnelles) ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins 24 heures, une incapacité permanente ou/et un décès.

Fondamentaux de la prévention :

Les professionnels de ces secteurs sont exposés notamment aux risques :

- liés à l'activité physique : lombalgies, **TMS**, accidents liés notamment aux manutentions répétées de charges et de personnes,
- de **chutes et glissades**,
- **psychosociaux** : organisation du travail stressante, confrontation à la maladie, à la fin de vie, à la mort, épuisement, violences des patients et de leur entourage,
- **infectieux** : au cours des soins, des activités de nettoyage, de la gestion des déchets médicaux...
- **chimiques** : utilisation de produits de nettoyage, désinfectants, manipulation de médicaments cytotoxiques, exposition aux gaz anesthésiants...
- **physiques** : exposition aux rayonnements ionisants (services de radiologie, cabinets dentaires)...
- routier, notamment lors des déplacements dans les activités nécessitant de se rendre au domicile du patient.

<https://www.inrs.fr/demarche/fondamentaux-prevention/ce-qu-il-faut-retenir.html>

<https://www.inrs.fr/metiers/sante-aide-personne.html>

<https://www.inrs.fr/demarche/evaluation-risques-professionnels/ce-qu-il-faut-retenir.html>





Outil d'évaluation des risques professionnels – Aide à domicile – Logiciel en ligne

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=outil68>

Elaboré par l'INRS et l'Assurance Maladie risques professionnels, cet outil permet aux entreprises du secteur de l'aide à domicile de réaliser leur évaluation des risques et d'éditer un plan d'action. Pour chaque risque identifié, une liste de mesures de prévention est proposée. Il est également possible d'ajouter des risques ou des mesures en fonction de la situation de chaque entreprise.

Ressources complémentaires :

La sensibilisation des futurs salariés et des jeunes embauchés à la santé-sécurité au travail est un enjeu important. En effet, alors que près de 15% des accidents graves et mortels surviennent au cours des 3 premiers mois de l'embauche, un quart des accidents du travail concernent des salariés ayant moins d'un an dans l'entreprise.

Avec l'objectif de diminuer les risques professionnels chez les nouveaux arrivants dans l'entreprise (nouvel embauché quel que soit son âge, intérimaire, jeune en stage ...), le dispositif pédagogique TutoPrév' s'appuie sur deux volets :

Tutoprèv' Accueil :

Il est destiné aux tuteurs, supérieurs hiérarchiques, maîtres d'apprentissage qui accueillent un nouvel embauché, ce dispositif permet de vérifier quels sont les acquis du nouvel embauché en matière de santé et sécurité au travail et à repérer les connaissances complémentaires qui lui seront nécessaires. Il s'appuie pour cela sur des planches illustrées représentant des situations à risque.



Tutoprèv' Accueil – ED 4463 – Aide à la personne

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204463>

« TutoPrév' accueil Aide à la personne à domicile et en établissement » est à vocation pédagogique et comprend des rappels méthodologiques des principales notions apprises en cours, la présentation des principaux risques du secteur d'activité ou du métier, une bibliographie... Il comporte également un support d'observation présenté sous forme de questionnaires. L'objectif est de guider l'apprenant dans le repérage des dangers liés aux situations de travail et dans sa proposition de mesures de prévention des risques professionnels.

Tutoprèv' Pédagogie :

Il s'adresse spécifiquement aux enseignants de lycées professionnels intervenant sur le baccalauréat professionnel ASSP. Il peut également être utile dans le cadre du BTS SP3S. Il est découpé en 2 parties :

- des ressources pédagogiques avec, essentiellement, des fiches de risques décrivant les différents risques rencontrés dans le secteur, les mesures de prévention qui peuvent être mises en place et les documents INRS auxquels se référer.
- des supports d'observation pour aider le lycéen ou l'apprenti à repérer les situations à risque en entreprise : questionnaire adapté pour aider à repérer les dangers présents, grilles d'analyse des risques pour guider le jeune dans la recherche de mesures de prévention.



Tutoprèv' Pédagogie – ED 4466 – Aide à la personne (A domicile et en établissement)

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204466>

Ce document fait partie d'une collection intitulée " TutoPrév' " qui est centrée sur une approche des risques professionnels par les situations de travail. Cette collection se décline par secteur d'activité ou par métier et s'appuie sur des activités réelles de travail. " TutoPrév' pédagogie " est destiné à accompagner la formation des jeunes qui préparent des baccalauréats professionnels en lycée professionnel ou en CFA (centre de formation

d'apprentis).



ED 4703 – Milieux de soins – S'informer pour agir

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204703>

La principale mission de l'INRS est d'informer sur la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail. Ce catalogue vous propose l'essentiel de nos productions (brochures, dépliants, affiches, vidéos, pages web...) sur la prévention des risques dans les milieux de soins. Nous vous invitons à consulter le site Internet de l'INRS pour retrouver l'ensemble de nos productions.



ED 6319 – Prévenir le mal de dos dans le secteur de l'aide et des soins à la personne

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206319>

Ce dépliant fait le point sur les lombalgies dans le secteur de l'aide et des soins à la personne. Il propose des pistes d'actions à mettre en place pour prévenir le mal de dos des salariés et rappelle qui sont les interlocuteurs du chef d'entreprise dans ce cadre.

Dossier du mensuel Travail et Sécurité issu du n°794 de mai 2018

<https://www.travail-et-securite.fr/ts/dossier/794/Aide-et-soin-a-la-personne/Prendre-soin-plut-t-que-prendre-en-charge.html>

Ressources spécifiques - Aide à domicile



ED 6148 – Aide à domicile – Bonnes pratiques de prévention des risques professionnels

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206148>

Ce dépliant donne une vue d'ensemble de la démarche de prévention des risques professionnels dans le secteur de l'aide à domicile, et liste les documents disponibles.



ED 6066 – Aide, accompagnement, soin et services à domicile – Obligations des employeurs prestataires

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206066>

Le secteur de l'aide et du soin à domicile est créateur d'emplois : nouveaux employeurs, nouveaux embauchés. De bonnes conditions de travail contribuent à l'attractivité du métier et à la qualité de la prestation. Accompagner les employeurs du secteur de l'aide et du soin à la personne à mettre en place, ou à réactualiser la démarche d'évaluation des risques professionnels, en leur rappelant les obligations réglementaires qui sont les leurs, telle est l'une des finalités de ce document.

Vidéo - Une démarche d'analyse d'accident du travail dans le secteur de l'aide à la personne
<https://www.youtube.com/watch?v=eryhdVp7DUg>

Dossier du mensuel Travail et Sécurité issu du n°820 de novembre 2020
<https://www.travail-et-securite.fr/ts/dossier/820/aide-domicile.html>

Ressources spécifiques - Etablissements d'hébergement

Une démarche d'analyse d'accident du travail dans le secteur sanitaire
https://www.youtube.com/watch?v=h49J3A_gXDw

Bref, aide-soignante en burn out
<https://www.youtube.com/watch?v=CCtldmXrYLO>

Lauréat du concours vidéo INRS 2016. Ce film a été réalisé par l'Institut de formation des aides-soignantes du Lycée professionnel de Rostrenen dépendant de l'académie de Rennes.



ED 6242 – EPHAD - Préserver la santé des personnels tout en optimisant la qualité des soins
<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206242>

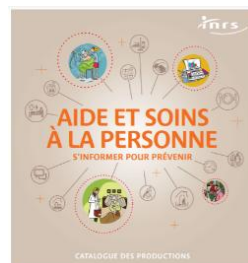
Ce dépliant propose une démarche de prévention pour préserver la santé des personnels travaillant en EHPAD tout en optimisant la qualité des soins prodigués. Tout en présentant les ressources de l'INRS disponibles, il propose, dans un premier temps, de faire un état des lieux des risques encourus et, dans un second temps, les actions à mettre en œuvre et leur évaluation.



ED 6415 – La démarche ALM : Accompagner la mobilité – Prévenir le risque de troubles musculosquelettiques lors de la mobilisation des patients
<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206415>

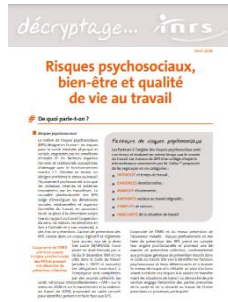
Le milieu de l'aide et du soin est un secteur très accidentogène où la manutention de personnes est à l'origine des deux tiers des accidents du travail et de l'essentiel des maladies professionnelles. La démarche ALM a pour objectif de prévenir l'exposition au risque de troubles musculosquelettiques (TMS) et aux chutes liés au portage des patients. Ce dépliant fait le point sur cette démarche, qui permet de réaliser des soins de qualité tout en préservant l'autonomie des patients et des bénéficiaires ainsi que la santé et la sécurité des soignants et

des aidants.



ED 4701 – Aide et soins à la personne – S'informer pour prévenir
<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204701>

L'une des missions de l'INRS est d'informer sur la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail. Ce catalogue vous propose l'essentiel de nos productions (brochures, dépliant, affiches, vidéos...) sur l'aide et les soins à la personne, à domicile et en établissement. Nous vous invitons à consulter le site Internet de l'INRS pour retrouver l'ensemble de nos productions.



ED 8002 - Risques psychosociaux, bien-être et qualité de vie au travail <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%208002>

Les notions de risques psychosociaux, de bien-être au travail et de qualité de vie au travail recouvrent des réalités distinctes, bien que des liens existent. Ce déchryptage vise à clarifier ces trois termes. Il précise leurs liens avec les obligations des entreprises en matière de santé au travail et de prévention, ainsi que leurs cadres juridiques et réglementaires respectifs. Le rôle des deux notions les plus récentes dans l'élargissement des questions de santé au travail vers des enjeux sociétaux et de performance globale des entreprises est également évoqué.

Autres ressources hors INRS

Chambre des erreurs EHPAD – Risques professionnels et infectieux

<https://www.youtube.com/watch?v=3aZlOmNLnIE>

Dans le cadre de la qualité et de la sécurité des soins, cet outil pédagogique sous forme de film, a été réalisé pour sensibiliser les professionnels et les usagers à la prévention des risques qu'ils soient infectieux ou professionnels. Ce film est réalisé par Adef Résidences.

Site spécifique de l'aide à domicile

<https://www.prevention-domicile.fr/>

Site réalisé en partenariat avec le ministère de l'Economie et des finances (Direction générale des entreprises), la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), l'INRS et l'IRCEM.

De nombreuses ressources et des activités pour les salariés du secteur y sont proposées.

Site de l'ANACT

<https://www.anact.fr/soigner-la-qvt-dans-les-etablissements-de-sante-et-du-medicosocial-3-exemples-decouvrir>

Pour aller plus loin :



ED 6375 – Les aides techniques : nettoyer ou désinfecter ? – Soins et aide à la personne

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206375>

Ce dépliant explique les règles de nettoyage et de désinfection des aides techniques médicales utilisées dans le secteur du soin et de l'aide à la personne. Il donne également des informations pratiques sur les mesures de prévention permettant de se protéger au cours de la réalisation de ces opérations, en particulier lors de l'utilisation de produits chimiques ou d'un appareil vapeur.



ED 6257 – Hygiène des mains autour des soins

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206257>

Tout professionnel impliqué dans les soins aux patients est concerné par l'hygiène des mains. L'hygiène des mains est un élément essentiel dans la lutte contre les infections. Ce dépliant explique dans quels cas il est recommandé de faire une friction hydroalcoolique ou un lavage des mains à l'eau et au savon, et quand il faut pratiquer l'hygiène des mains.



4194 et ED 4195.

ED 4191 – Services à la personne – Employeurs et salariés, construisez ensemble vos solutions pour prévenir les problèmes de santé liés à l'activité physique au travail

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204191>

Les principales maladies professionnelles reconnues dans le secteur de l'aide à domicile sont les affections péri-articulaires et les affections chroniques du rachis lombaire. Les principales causes en sont : matériels défectueux ou inadaptés, exigüité des logements, efforts physiques répétés, positions contraignantes, manutentions, contraintes temporelles, déplacements fréquents... Ce dépliant vise à sensibiliser salariés et employeurs de l'aide à domicile à la prévention des risques professionnels tout en leur suggérant des pistes de réflexion et des actions de prévention. Ce document est complété par les dépliantes ED 4192, ED 4193, ED



ED 4192 – Professionnels des services à la personne – Soyons vigilants ensemble

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204192>

L'aide à domicile est amené à manipuler des produits de nettoyage (désinfectants, solvants, détartrants), des pesticides, des produits inflammables. Ces produits peuvent provoquer irritations, allergies, brûlures, incendie, explosion. En fonction de l'état de santé des personnes aidées et de leur environnement les aides à domicile peuvent aussi être exposés à des bactéries, des virus, des parasites. La transmission peut se faire par voie aérienne, par contact avec la peau ou les muqueuses, par piqûre, morsure, ou par voie digestive en portant les mains ou des objets contaminés à la bouche. Ce dépliant vise à sensibiliser salariés et employeurs de l'aide à domicile à la prévention des risques professionnels tout en leur suggérant des pistes de réflexion et des actions de prévention.



ED 4193 – Services à la personne – Employeurs et salariés, construisez ensemble vos solutions pour prévenir les chutes au travail

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204193>

Ce document vise à sensibiliser salariés et employeurs à la prévention des risques professionnels tout en suggérant des pistes de réflexion pour identifier les risques et mettre en œuvre des actions de prévention. Ce dépliant édité par l'Agence nationale des services à la personne (ANSP) a été réalisé en partenariat avec la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAMTS), l'ADESSA, la FEPEM, la FESP, l'IRCEM et l'UNA.



ED 4194 - Services à la personne – Employeurs et salariés, construisez ensemble vos solutions pour prévenir les risques d'infection

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204194>

Ce dépliant vise à sensibiliser salariés et employeurs de l'aide à domicile à la prévention des risques d'infection auxquels peuvent être exposés les salariés du secteur en fonction de l'état de santé des personnes aidées et de leur environnement. La transmission peut se faire par voie aérienne, par contact avec la peau ou les muqueuses, par piqûre, morsure... ou par voie digestive en portant les mains ou des objets contaminés à la bouche. Ce dépliant édité par l'Agence nationale des services à la personne (ANSP) a été réalisé en partenariat avec la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAMTS), l'ADESSA, la FEPEM, la FESP, l'IRCEM et l'UNA.



ED 4195 - Services à la personne – Employeurs et salariés, construisez ensemble vos solutions pour prévenir les accidents liés aux déplacements professionnels

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204195>

Ce dépliant vise à sensibiliser salariés et employeurs des services à la personne à la prévention des différents risques auxquels peuvent être exposés les travailleurs du secteur à l'occasion de leurs déplacements professionnels, quel que soit le mode de transport utilisé (à pied, à vélo, en transports en commun, en voiture...) : partir de chez soi, y retourner, circuler au cours de la journée entre des domiciles/lieux de travail nouveaux et multiples. Ce dépliant a été réalisé en partenariat avec la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAMTS), l'Agence nationale des services à la personne (ANSP), l'IRCEM, ADESSADOMICILE, l'ADMR, la FEPEM, la FESP, et UNA.



ED 4196 – Services à la personne – Employeurs et salariés, construisez ensemble vos solutions - Apprivoiser le temps pour mieux vivre ensemble au travail

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204196>

Ce dépliant vise à sensibiliser salariés et employeurs des services à la personne à la prévention des risques psychosociaux auxquels peuvent être exposés les travailleurs du secteur. Quelques pistes en faveur du bien-être au travail : parler avec son employeur et la personne aidée sur l'organisation du travail, sur les difficultés rencontrées, prévoir ensemble une solution d'alerte ou de rechange en cas d'imprévu, ne pas se refermer sur soi... Ce dépliant a été réalisé en partenariat avec la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAMTS), l'Agence nationale des services à la personne (ANSP), l'IRCEM, l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), l'ADMR, la FEPEM, la FESP, et UNA.



ED 4198 – Prévenir les risques professionnels dans les métiers de l'aide à domicile

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204198>

Un quiz ludique pour évaluer les connaissances en prévention des risques professionnels à destination des intervenants à domicile, et en seconde partie un ensemble de bonnes pratiques.



ED 4298 – Grille de repérage

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204298>

A l'usage des professionnels de l'aide à domicile, cette grille de repérage est un outil pratique à utiliser par tout salarié pour évaluer les risques professionnels préalablement à toute intervention dans un nouveau domicile et régulièrement pour mise à jour ultérieure. Elle permet :

- le repérage des situations à risques les plus fréquentes
- la sensibilisation des personnes aidées et leur entourage à la prévention des risques professionnels à domicile. Le livret d'accompagnement (ED 4299) la complète afin de permettre aux responsables de secteur, et responsables de structure, d'explicitier aux aides à domicile les modalités de remplissage de la grille de repérage.



ED 4299 -

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204299>

À l'usage des professionnels de l'aide à domicile, ce livret d'accompagnement a été conçu en complément de la grille (ED 4298) de repérage des risques professionnels au domicile des personnes auprès desquelles interviennent les aides à domicile. Il permet aux responsables de secteur, et responsables de structure, d'explicitier aux aides à domicile les modalités de remplissage de la grille de repérage. Il constitue un mode d'emploi de référence pour les intervenants à domicile pour compléter et mettre à jour la grille de repérage.



ED 6014 – Management de la santé et de la sécurité au travail

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206014>

La production et la qualité se gèrent. La santé et la sécurité aussi. Pour transformer l'évaluation des risques en une véritable démarche d'amélioration continue, il faut se fixer des objectifs et vérifier leur atteinte dans le temps. Pour cela, il est nécessaire de se doter d'un tableau de bord alimenté par des indicateurs. C'est une des conditions nécessaires pour que l'entreprise puisse maîtriser le suivi de sa politique en santé et sécurité au travail et le déploiement efficace de ses objectifs. Ce dispositif pourra s'intégrer à un système complet de management de la santé et de la sécurité au travail.



ED 6291 – Méthode d'analyse de la charge physique de travail

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206291>

La méthode d'analyse de la charge physique de travail dans le secteur sanitaire et social a été conçue pour être utilisée dans les établissements spécialisés (hôpitaux, cliniques, hébergements pour personnes âgées, handicapés, enfants) et les services d'aide et de soins à domicile. Elle permet de repérer et d'analyser les facteurs de risques pour l'appareil locomoteur en tenant compte de la globalité des composantes de l'activité. Elle propose une conduite d'action de prévention qui permet d'établir des priorités, d'orienter vers des pistes de prévention pertinentes et d'en évaluer l'efficacité. Elle est applicable dans les structures de toutes tailles. Sa mise en œuvre peut être initiée par tous les acteurs de la structure, mais son efficacité repose sur une démarche collective.

Films de la série Prévention des TMS centrée sur le soin

<https://www.inrs.fr/actualites/videos-tms-soin-personne.html>

<p>VIDEO DURÉE : 02:48</p> <p>Principes de base Supprimer le port de charge dans les manutentions en intégrant les aides techniques dans les actes de soin (aider une personne à remonter dans son lit, à se lever de son fauteuil, s'y asseoir, etc.) ...</p>	<p>VIDEO DURÉE : 06:00</p> <p>Rehaussement au lit - Troubles cognitifs avec capacités motrices conservées Supprimer le port de charge dans les manutentions en intégrant les aides techniques dans les actes de soin (aider une personne à remonter dans son lit, à se lever de son fauteuil, s'y asseoir, etc.) ...</p>	<p>VIDEO DURÉE : 05:10</p> <p>Transfert du fauteuil au lit Supprimer le port de charge dans les manutentions en intégrant les aides techniques dans les actes de soin (aider une personne à remonter dans son lit, à se lever de son fauteuil, s'y asseoir, etc.) ...</p>	<p>VIDEO DURÉE : 05:10</p> <p>Transfert du lit au fauteuil roulant Supprimer le port de charge dans les manutentions en intégrant les aides techniques dans les actes de soin (aider une personne à remonter dans son lit, à se lever de son fauteuil, s'y asseoir, etc.) ...</p>
<p>VIDEO DURÉE : 05:06</p> <p>Rehaussement au lit - Incapacité motrice des membres inférieurs Supprimer le port de charge dans les manutentions en intégrant les aides techniques dans les actes de soin (aider une personne à remonter dans son lit, à se lever de son fauteuil, s'y asseoir, etc.) ...</p>	<p>VIDEO DURÉE : 04:54</p> <p>Rehaussement au lit - Incapacité partielle d'un membre supérieur Supprimer le port de charge dans les manutentions en intégrant les aides techniques dans les actes de soin (aider une personne à remonter dans son lit, à se lever de son fauteuil, s'y asseoir, etc.) ...</p>	<p>VIDEO DURÉE : 04:05</p> <p>Redressement et marche Supprimer le port de charge dans les manutentions en intégrant les aides techniques dans les actes de soin (aider une personne à remonter dans son lit, à se lever de son fauteuil, s'y asseoir, etc.) ...</p>	<p>VIDEO DURÉE : 05:48</p> <p>Relève du sol après une chute Supprimer le port de charge dans les manutentions en intégrant les aides techniques dans les actes de soin (aider une personne à remonter dans son lit, à se lever de son fauteuil, s'y asseoir, etc.) ...</p>
<p>VIDEO DURÉE : 05:38</p> <p>Rehaussement au lit - Sans accentuer les douleurs du patient Supprimer le port de charge dans les manutentions en intégrant les aides techniques dans les actes de soin (aider une personne à remonter dans son lit, à se lever de son fauteuil, s'y asseoir, etc.) ...</p>	<p>VIDEO DURÉE : 03:53</p> <p>Installation pour un soin d'escarres talonnières Supprimer le port de charge dans les manutentions en intégrant les aides techniques dans les actes de soin (aider une personne à remonter dans son lit, à se lever de son fauteuil, s'y asseoir, etc.) ...</p>	<p>10/2021</p> <p>Santé et aide à la personne Les professionnels de la santé et de l'aide à la personne exercent dans des contextes variés : hôpital, EHPAD, domicile, cabinet de ville. ... Présentation des principaux axes de la prévention des risques professionnels.</p>	<p>DOSSIER 05/2018</p> <p>Risques liés à l'activité physique Douleurs, lumbago, chute, troubles musculo-squelettiques... L'activité physique malgré les progrès techniques reste la principale source d'accidents du travail et de maladies professionnelles.</p>